



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Traité international
sur les ressources phytogénétiques
pour l'alimentation et l'agriculture

Point 16.4 de l'ordre du jour provisoire

DIXIÈME SESSION DE L'ORGANE DIRECTEUR

Rome (Italie), 20-24 novembre 2023

**Rapport de la Norvège sur la gestion et le fonctionnement de la Chambre forte
semencière mondiale de Svalbard**

Note du Secrétaire

Le présent document contient le rapport du Gouvernement norvégien sur la gestion et le fonctionnement de la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard, établi à la suite de l'invitation adressée par l'Organe directeur, à sa 9^e session, dans sa résolution 14/2022.

L'Organe directeur est invité à prendre note des informations contenues dans le présent document et à donner des indications, selon qu'il convient, en tenant compte des éléments d'une éventuelle résolution tels qu'établis par le Secrétariat et figurant à l'annexe du présent document.

INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR LA GESTION ET LE FONCTIONNEMENT DE LA CHAMBRE FORTE SEMENCIÈRE MONDIALE DE SVALBARD POUR LA PÉRIODE 2022-2023¹

I. INTRODUCTION

1. En juin 2023, après 15 ans de fonctionnement de la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard, 99 banques de gènes avaient déposé des doublons de sécurité représentant un total de 1 255 332 échantillons de semences de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. La Chambre forte semencière offre un lieu pour le stockage de sécurité, libre et à long terme, de doublons de semences orthodoxes uniques de ressources phylogénétiques disponibles dans le Système multilatéral d'accès et de partage des avantages. L'installation, qui est conçue pour le dépôt à long terme de semences, est exploitée conformément aux Normes applicables aux banques de gènes pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (2014) de la FAO. En vertu de ces normes, un «doublon de sécurité correspondant à chaque [échantillon original de semences] de la banque de gènes doit être entreposé sur un site éloigné géographiquement, dans des conditions au moins identiques».
2. La Chambre forte semencière mondiale de Svalbard, créée en 2008, est une contribution du Gouvernement norvégien à la communauté mondiale. Elle est gérée en partenariat avec le Ministère norvégien de l'agriculture et de l'alimentation, le Centre nordique de ressources génétiques (NordGen) et le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures.

II. RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS MENÉES EN 2022

3. La Norvège a présenté à l'Organe directeur, à sa 9^e session, un rapport sur les 10 premières années de gestion et de fonctionnement de la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard. Le présent rapport, établi pour la 10^e session de l'Organe directeur, fournit des informations actualisées sur les progrès accomplis entre la fin de cette période et juin 2023.
4. En 2022, la Chambre forte semencière a été ouverte à trois reprises et 31 banques de gènes ont déposé, globalement, 69 825 échantillons de semences, ce qui représente une forte augmentation par rapport à 2021. Quatre banques de gènes, situées en Espagne, en Lituanie, en Iraq et en Uruguay, ont effectué des dépôts pour la première fois en 2022. On trouvera davantage d'informations concernant les semences déposées en 2022 ainsi que le contenu effectif de la Chambre forte semencière sur le site officiel de celle-ci (www.seedvault.no) ainsi que sur le Portail des semences (Svalbard Global Seed Vault, nordgen.org), qui est la base de données, accessible au public, sur le matériel déposé dans la Chambre forte semencière.

Tableau 1. Dépôts effectués en 2022 dans la Chambre forte semencière, et dates des dépôts

Déposant / Acronyme / Date de dépôt	Code de l'institution	Échantillons de semences
14 février		
Institut Julius Kühn (JKI)	DEU451	5
Australian Pastures Gene bank (SARDI)	AUS167	6 242
Centre national pour l'agriculture et l'alimentation (SVKPIEST)	SVK001	452
Institut Leibniz de recherches sur la génétique végétale et les plantes de culture (IPK)	DEU146	4 715
Centre de recherche et de conservation des ressources phylogénétiques (APGRC)	SDN002	479
Centre nordique de ressources génétiques (NordGen)	SWE054	1 350
Banque de ressources phylogénétiques de Suceava «Mihai Cristea» (BRGV)	ROM007	461
Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA)	LBN002	6 336

¹ Le rapport est présenté tel qu'il a été reçu dans la langue d'origine, hormis quelques modifications mineures de la mise en page.

Centre de matériel génétique Margot Forde (AGRESEARCH)	NZL001	234
9 juin		
Institut des ressources génétiques, Université de Banja Luka (GRIBL)	BIH039	227
Centre mondial des légumes (AVRDC)	TWN001	11 113
Seed Savers Exchange (SSE)	USA974	99
Institut de sélection et d'acclimatation des plantes (IHAR)	POL003	1 025
Service national des forêts (VMT) ²	LTU021	123
Centre international de la pomme de terre (CIP)	PER001	81
Spanish Plant Genetic Resource Centre (CSIC) ²	ESP004	979
Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA)	LBN002	3 446
Uganda National Genebank (UNGB)	UGA528	169
Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)	CIV033	1 142
Station fédérale de recherches en production végétale de Changins (AGROSCOPE)	CHE001	944
10 octobre		
RDA genebank/National Agrobiodiversity Center (RDA)	KOR011	3 392
Instituto Nacional de Investigación Agropecuaria (INIA) ²	URY003	1 892
Australian Grains Genebank (AGG)	AUS165	10 383
Institut des ressources phylogénétiques «Konstantin Malkov» (BGRIPGR)	BGR001	1 186
Société brésilienne de recherche agricole (Embrapa)	BRA008	365
Ressources phylogénétiques du Canada (PGRC)	CAN004	257
Institut James Hutton (JHI)	GBR251	383
Direction de l'analyse et de la certification des semences (SBSTC-MOA) ²	IRQ001	418
Institut Julius Kühn (JKI, Allemagne)	DEU451	2
Bureau national pour les ressources phylogénétiques (NBPGR)	IND001	3 067
Institut de sélection et d'acclimatation des plantes (IHAR)	POL003	4 665
Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT)	MEX002	3 811
Banque de ressources phylogénétiques de Suceava «Mihai Cristea» (BRGV)	ROU007	82
Laboratoire national de stockage des semences de riz pour les ressources génétiques (NRSSL)	THA012	300
Nombre total d'échantillons déposés en 2022		69 825

Tableau 2. Échantillons de semences déposés et prélevés, par an

Année	Échantillons déposés, par an	Échantillons déposés, total	Échantillons prélevés pour régénération, par an ³
2008	320 549	320 549	
2009	169 505	490 054	
2010	111 101	601 155	
2011	113 361	714 519	
2012	58 078	772 597	
2013	29 155	801 752	
2014	38 052	839 504	3
2015	36 130	875 934	38 073
2016	42 979	918 913	

² Nouveaux déposants à la Chambre forte semencière en 2022.³ Prélèvements effectués par le centre ICARDA en 2015, 2017 et 2019.

2017	64 403	983 316	54 354
2018	92 638	1 075 954	
2019	32 572	1 108 526	24 064
2020	82 501	1 191 027	40
2021	50 926	1 241 953	
2022	69 825	1 311 778	
Total des collections de semences au 31 décembre 2022: 1 195 244			
Total des collections de semences au 30 juin 2023: 1 255 332			

III. Le Conseil consultatif international

5. Le Conseil consultatif international de la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard s'est réuni en octobre 2022, à Svalbard, afin de procéder à une inspection de l'installation et de formuler des avis stratégiques concernant la gestion et le fonctionnement de la Chambre forte semencière. Trois des participants ont pris part à la réunion et à l'inspection par visioconférence.

6. Le Conseil consultatif international est l'organe chargé de conseiller le Ministère norvégien de l'agriculture et de l'alimentation sur un large éventail de questions de politique, de gestion et d'ordre opérationnel, liées à la Chambre forte semencière. Il a pour fonction d'assurer la transparence auprès de la communauté internationale et d'offrir aux déposants un intermédiaire direct pour les questions relatives à la gestion et au fonctionnement de la Chambre forte semencière. Le Conseil consultatif est composé de spécialistes et de représentants des instituts, institutions internationales et organisations qui effectuent des dépôts. Pour chaque réunion du Conseil, les membres sont proposés par le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures et par NordGen, puis approuvés par le Ministère norvégien de l'agriculture et de l'alimentation. Le Président de l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture est invité à s'acquitter des fonctions de Président du Conseil consultatif international. En octobre 2022, les membres du Conseil consultatif sont convenus que la modernisation de la Chambre forte semencière, achevée en 2019, avait permis d'améliorer considérablement l'installation, et ils ont recommandé aux partenaires d'apporter de nouvelles améliorations aux protocoles écrits relatifs à la sécurité et au fonctionnement. Par ailleurs, s'agissant d'aider de nouvelles banques de gènes à constituer leurs collections de sécurité, le Conseil consultatif a recommandé de prendre en compte les aspects stratégiques et d'ensemble.

7. En 2022, les participants à la réunion du Conseil consultatif étaient les suivants:

- Yasmina El Bahloul, INRA (Maroc) (Présidente)
- Ana Maria Barata, Instituto Nacional de Investigação Agrária e Veterinária (Portugal)
- Axel Diederichsen, Ressources phylogénétiques du Canada (Canada)
- Kristin Børresen, Graminor (Norvège)
- Lavern Tueco, Université des Philippines Los Baños (Philippines)
- Marie-Noelle Ndjondjop, AfricaRice (Côte d'Ivoire)
- Stefanos Fotiou (FAO)

IV. MISES À JOUR TECHNIQUES

8. Depuis les améliorations matérielles apportées à l'installation en 2019, le pergélisol fait l'objet d'une surveillance dans les montagnes environnantes. Les rapports annuels confirment que, dans la région, le refroidissement constant du tunnel d'accès a des effets positifs sur le pergélisol. Les analyses géométriques effectuées ont également montré que, dans le cas du scénario de réchauffement climatique le plus extrême à Svalbard, les semences resteront toujours en sécurité, même en l'absence d'une alimentation externe sur des périodes prolongées.

9. Suite aux améliorations apportées, plusieurs systèmes de sécurité et de contrôle, associant un ensemble de mesures et procédures physiques, électroniques, organisationnelles et administratives, ont également été mis en place.

V. DOCUMENTS ET COMMUNICATION

10. Le degré d'intérêt que portent les médias et autres intervenants à la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard est toujours particulièrement élevé, ce qui offre de bonnes possibilités de communication d'informations sur les mécanismes mondiaux mis en place face à l'appauvrissement de la diversité des cultures.
11. En octobre 2022, 50 chefs de mission ou ambassadeurs en poste à Oslo étaient présents lorsque les banques de gènes ont déposé de nouveaux échantillons dans la Chambre forte semencière.
12. En juin 2022, Michael Haddad, Ambassadeur régional de bonne volonté du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a déposé le «coffret de l'espoir» du pape François dans la Chambre forte semencière, à l'issue d'une marche pour la résilience face au changement climatique et la sécurité alimentaire, qui l'a conduit du centre de Longyearbyen à la Chambre forte. Le coffret renfermait des échantillons de semences fournis par le centre ICARDA et provenant de 12 pays arabes. Des représentants du Saint-Siège, du PNUD, du centre ICARDA, de la FAO et des médias ont accompagné M. Haddad dans sa marche.
13. L'expérience sur la longévité des semences sur 100 ans dans la Chambre forte semencière, qui a débuté en 2020, se poursuit et les banques de gènes partenaires du projet, situées dans divers pays (Suède, Thaïlande, Allemagne, Inde, Portugal et Brésil) et travaillant en collaboration, procéderont tous les 10 ans à une analyse d'échantillons de semences spécifiques afin d'établir la capacité de germination.
14. Les données d'identification des boîtes de semences déposées dans la Chambre forte semencière sont également imprimées sur nanofilm, afin de renforcer la sécurité et l'intégrité des données. Les travaux d'apposition de ces nouvelles étiquettes sur les boîtes se poursuivent en 2023.
15. Le projet BOLD (Biodiversity for Opportunities, Livelihoods and Development) pour la biodiversité au service de nouvelles perspectives, des moyens d'existence et du développement, qui a été lancé par le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures en 2021, est un projet décennal visant à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde. L'un des volets du projet BOLD est un programme visant à aider les banques de gènes à préparer des dépôts de semences de sécurité pour la Chambre forte semencière. À la fin de 2022, une trentaine de banques de gènes souhaitant bénéficier de l'aide du projet avaient signé un contrat. On s'attend à ce que le nombre de banques de gènes qui déposent leurs collections de sécurité à Svalbard augmente au cours des prochaines années.
16. Des initiatives de communication et de sensibilisation pertinentes, visant à promouvoir l'utilisation de la Chambre forte semencière, ont été prises par les partenaires, en coopération avec le Conseil consultatif international et le Secrétaire du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Projet d'éléments à intégrer dans la Résolution sur la coopération avec d'autres organismes et organes internationaux

Rappelant les résolutions 12/2017, 12/2019 et 14/2022,

Rappelant que l'adoption du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Traité international) avait incité le Gouvernement norvégien à lancer la création de la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard (la Chambre forte semencière),

Réaffirmant que la Chambre forte semencière est un élément crucial du système mondial de conservation et d'utilisation *ex situ* des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture,

Reconnaissant les liens étroits qui existent entre le fonctionnement de la Chambre forte semencière, sa fonction et les objectifs du Traité international, ainsi que sa contribution à la mise en application des dispositions du Traité,

1. **Remercie** le Gouvernement norvégien pour son rapport 2023 sur la gestion et le fonctionnement de la Chambre forte semencière et l'invite à continuer à fournir au Bureau et à l'Organe directeur, des informations actualisées sur le fonctionnement et la gestion de la Chambre forte semencière;
2. **Prend note** des nouveaux dépôts d'échantillons de semences effectués dans la Chambre forte semencière lors de ses trois ouvertures de l'année 2022;
3. **Commémore** le 15^e anniversaire de la création de la Chambre forte semencière;
4. **Prend également note** des effets positifs des améliorations techniques apportées à l'installation depuis 2019, ainsi que de l'introduction de nouveaux systèmes de sécurité et de contrôle et de nouvelles mesures administratives;
5. **Salue** les efforts mis en œuvre pour aider les banques de gènes nationales à accroître leurs dépôts de matériel dans la Chambre forte semencière, et encourager d'autres donateurs à contribuer à ces activités;
6. **Se félicite** de la reprise des travaux du Conseil consultatif international de la Chambre forte semencière et demande au Président de l'Organe directeur de continuer à en assurer la présidence et de s'acquitter des fonctions que son rôle peut exiger;
7. **Invite de nouveau** les Parties contractantes, les institutions internationales et les autres organes et organismes compétents qui remplissent les conditions requises à envisager l'utilisation de la Chambre forte semencière dans le cadre de leur stratégie de mise en sécurité de leurs collections de semences importantes ainsi qu'aux fins du stockage à long terme des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture;
8. **Demande** au Secrétaire de continuer à étudier, avec le Gouvernement norvégien, d'autres moyens concrets propres à renforcer les liens entre le Traité international et la Chambre forte semencière, y compris en reliant les données par l'intermédiaire du Système mondial d'information, et de faire rapport au Bureau de la 10^e session de l'Organe directeur;
9. **Demande** au Secrétaire de poursuivre la collaboration établie avec le Gouvernement norvégien et ses partenaires dans le cadre d'activités connexes, notamment en soutenant les initiatives de communication et de sensibilisation pertinentes et en encourageant l'utilisation de la Chambre forte semencière.